BAROMETRE DES TPE

Le Baromètre de conjoncture des Très Petites Entreprises

2ème trimestre 2016 - N°62

Enquête trimestrielle réalisée par l'IFOP pour FIDUCIAL

Ce baromètre rend compte de l'enquête conduite par l'IFOP pour le compte de FIDUCIAL et réalisée par téléphone du 11 au 26 avril 2016 auprès d'un échantillon représentatif de 1 002 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés.

GRANDES LIGNES

Ça va mieux ? Pas pour les TPE !

Selon François Hollande, « ça va mieux ». Mais pas pour tout le monde. La croissance du premier trimestre ? Les TPE n'en ont pas récolté le fruit. La baisse du chômage en mars ? Pas le fait des TPE, dont la création nette d'emplois est encore dans le rouge. Le moral des patrons de TPE ? Toujours morose à défaut de perspectives rassurantes. Quant à l'investissement, il est scotché au strict minimum. Alors non, ça ne va pas mieux !

Il faudra beaucoup plus que quelques artifices de communication pour restaurer la confiance. Certes, la France compte 60 000 chômeurs de moins en mars par rapport au mois de février, mais 60 000 chômeurs de moins dans la catégorie A, celle des personnes sans emploi en recherche active. Mais dans le même temps, les catégories B et C (personnes en activité réduite en recherche active d'un travail complémentaire) ont augmenté de 51 000 unités. Le bilan de François Hollande après quatre années de mandat est catastrophique : + 600 000 chômeurs de la catégorie A, + 1 100 000 demandeurs d'emploi des catégories A, B et C. C'est dire le chemin qu'il reste à parcourir pour retrouver la situation de mai 2012, qui n'était déjà pas brillante.

Alors que la structure et la composante de l'emploi français n'ont pas bougé depuis l'année 2008, date de l'inversion négative de la courbe du chômage, le projet originel de loi El Khomri affichait enfin des ambitions et une prise de conscience, au bénéfice non pas des entreprises, mais de l'emploi. Mais ça, c'était avant. Dans ce pays, il est impossible d'évoquer le travail sans susciter les exagérations, les outrances et les débordements. Des syndicalistes passéistes et minoritaires ne représentant qu'eux-mêmes et des salariés protégés, quelques hommes et femmes politiques enfermés dans leurs dogmatismes profitant de l'occasion pour relancer l'idée des 32 heures, des minorités en mal de reconnaissance manipulées … ont pourtant réussi à faire reculer le gouvernement sur l'essentiel, à l'amener à proposer des mesures aussi contreproductives que la surtaxation des CDD.

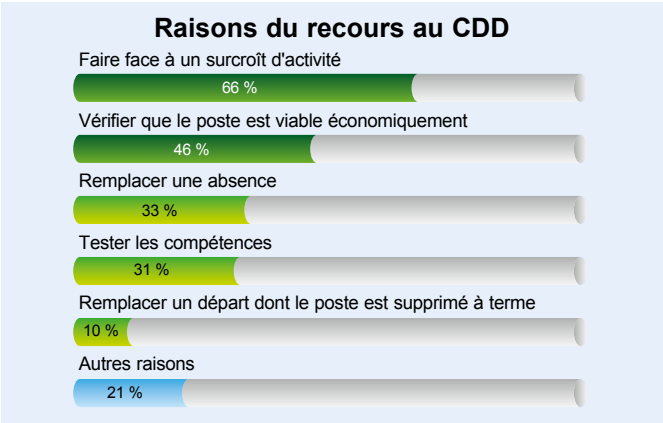

Base : 506 TPE

Si cette mesure était adoptée, ce serait un mauvais coup porté aux TPE dont la situation financière demeure fragile après plusieurs années de vaches maigres. Les CDD représentent plus de la moitié de leurs embauches. Alors pourquoi leur imposer des charges supplémentaires, quand de nombreux CDD se transforment en CDI après qu'elles aient pu apprécier la viabilité du poste et la compétence de leur salarié ? Elles ont besoin de passer par cette étape pour ne pas mettre en péril leur pérennité. Une TPE de 3 personnes (l'effectif moyen en France) qui embauche une personne supplémentaire augmente son effectif d'un tiers. Pour couvrir l'embauche, son chiffre d'affaires doit croître d'environ 20 % (comparés au 1,5 % de croissance de notre pays). Il faut vraiment avoir foi en l'avenir pour prendre ce risque. Surtaxer les CDD, c'est réduire le nombre de CDD, c'est aussi réduire l'embauche.

Personne ne conteste la nécessaire protection des salariés. Mais on voudrait décourager la création d'emplois qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Certains patrons de TPE renoncent déjà à embaucher par ras-le-bol. D'autres devraient venir rapidement grossir leurs rangs, si le pouvoir exécutif s'enlise dans ses atermoiements coupables. Rappelons que ce ne sont pas les syndicats qui créent des emplois.

Les principales caractéristiques des TPE françaises (0 à 19 salariés)

Poids économique : 27 % de la richesse produite par toutes les entreprises françaises
Nombre : 2 500 000 (hors agriculteurs et hors auto-entrepreneurs) - 62 % sans effectif salarié,
- 20 % de 1 à 2 salariés,
- 15 % de 3 à 9 salariés

Emplois : 6 800 000 (dont 4 400 000 salariés), soit 38 % des emplois du secteur concurrentiel

Les patrons de TPE rejettent François Hollande

Un bilan jugé calamiteux

C'est peu d'écrire que les patrons de TPE portent un regard sévère sur le bilan du président de la République à la veille d'entamer sa dernière année de mandat. S'il ne les a jamais vraiment convaincus (déjà en avril 2013, après un an de mandat, ils n'étaient que 12 % de « satisfaits »), les rangs des « très mécontents » ont grossi de 12 points sur la même période, pour atteindre presque six patrons de TPE sur dix. François Hollande entraîne dans son désaveu son gouvernement dont la cote de confiance s'effondre à 15 % d'opinions favorables.

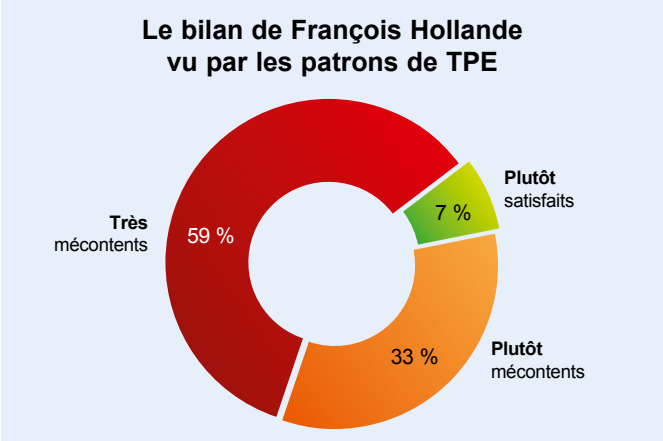

Base : 501 TPE NSP : 1 %

Plus que son action, c'est surtout son inaction qui est sanctionnée. Pour 92 % des patrons de TPE, François Hollande n'a pas tenu les engagements qu'il avait pris durant sa campagne électorale. Il n'obtient une opinion majoritairement positive dans aucun domaine, hormis celui de la lutte contre le terrorisme où les patrons de TPE lui accordent une réelle confiance, bien supérieure à celle qu'ils accordent, pour ce combat, à la coalition internationale engagée contre l'État Islamique et à l'Union Européenne.

Les avis les plus positifs, bien que minoritaires, émis à l'égard du président de la République concernent ses politiques étrangère, environnementale et sécuritaire. Quant aux avis les plus négatifs, ils portent sur l'emploi, le pouvoir d'achat, mais aussi la réduction des inégalités sociales, la fiscalité et les retraites.

Pour tempérer cette sévérité, la moitié des chefs d'entreprise estime que l'opposition n'aurait pas obtenu de meilleurs résultats en matière de croissance et d'emploi (39 % pensent le contraire). Néanmoins, près de neuf dirigeants sur dix ne souhaitent pas que François Hollande brigue un nouveau mandat présidentiel.

La loi El Khomri, sans saveur

Les patrons de TPE connaissent mal le contenu de la loi El Khomri. Ils ne sont pas seuls dans ce cas ! La cacophonie qui l'entoure depuis le début ne contribue pas à la clarté, entre les opposants de toujours braqués sur plus ou moins de mesures (lycéens, syndicats, nuit debout…), les supporters devenus opposants, les atermoiements gouvernementaux… et les 5 000 amendements parlementaires.

Une forte majorité de chefs d'entreprise affiche pourtant son scepticisme sur cette réforme du marché du travail. Tout juste un tiers espère qu'elle favorisera la création d'emplois, qu'elle incitera les petites entreprises à embaucher et

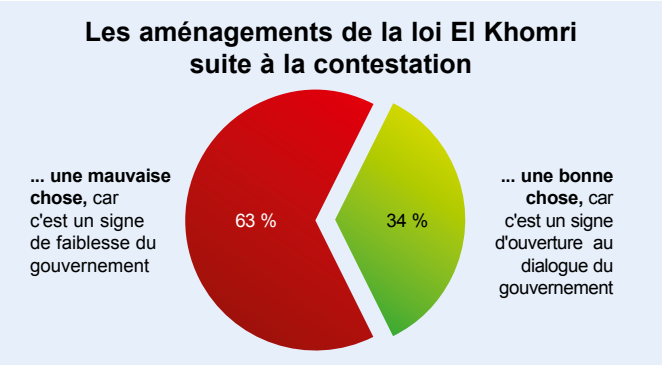

Base : 501 TPE NSP : 3 %

qu'elle réduira la précarité des salariés. Les autres croient qu'elle n'aura aucun de ces effets bénéfiques, pire qu'elle aggravera la précarité des salariés.

Lorsque les patrons de TPE sont interrogés plus précisément sur les mesures qui leur plaisent ou leur déplaisent, peu de mesures émergent. Une des mesures les plus attendues vise le plafonnement des indemnités de licenciement (8 %), la mesure la plus rejetée la taxation des CDD (11 %). Les évolutions en matière de licenciement économique intéressent 12 % d'entre eux, mais sont rejetées par 7 %. La modulation du temps de travail plaît à 2 % des entrepreneurs et déplaît à 5 %.

Élections 2017 : la macronite patronale

Les patrons de TPE ne se rueront pas à la primaire républicaine. Pour autant, ils se déclarent surtout en faveur d'Alain Juppé. Avec un score deux fois moins élevé, François Fillon grille la seconde place à Nicolas Sarkozy. Bruno Lemaire et consorts peinent à convaincre un électorat pourtant plutôt installé à droite.

À gauche, Emmanuel Macron écrase la concurrence, avec une voix de patron de TPE sur deux. Ils relèguent à plusieurs longueurs, dans l'ordre, Manuel Valls, Martine Aubry et François Hollande.

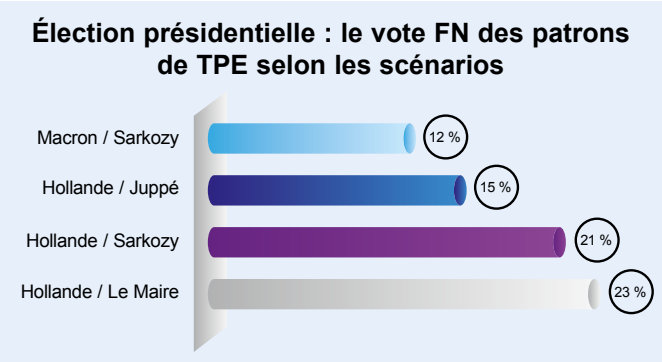

Base : 501 TPE

Si François Hollande se présentait au premier tour de la prochaine élection présidentielle, le candidat de droite, quel qu'il soit, arriverait en tête au premier tour devant Marine Le Pen dans le vote des patrons de TPE. Le meilleur score serait obtenu par Alain Juppé, puis par Bruno Le Maire. Nicolas Sarkozy n'emporte vraiment plus l'adhésion des entrepreneurs. Il perdrait même dans une élection l'opposant à Emmanuel Macron. Ce dernier et Alain Juppé sont à ce jour les seuls candidats qui reprennent des voix au parti frontiste.

Inégalités, précarité : des enjeux électoraux !

Tout au long de cette année pré-électorale, le Baromètre des TPE proposera des études sur des sujets considérés par les patrons de TPE comme des enjeux de la prochaine campagne. La première étude est consacrée aux inégalités et à la précarité. Suivront des enquêtes sur les impôts et la dette, la sécurité et l'immigration, l'emploi et la croissance.

Une société française injuste

Il n'y a pas que sur le président de la République que les patrons de TPE jettent un regard critique. Ils portent aussi un jugement sans concession sur la société française qu'ils estiment injuste et divisée !

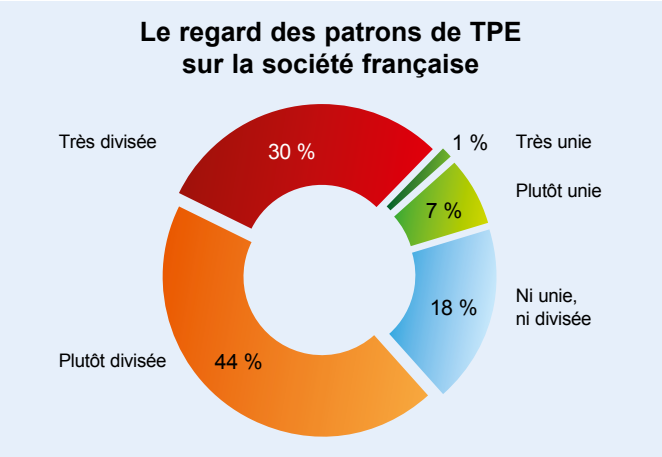

Base : 501 TPE

Pour la quasi-unanimité des chefs d'entreprise, les inégalités ont augmenté au cours des dix dernières années. Elles touchent en premier lieu le pouvoir d'achat ainsi que l'accès au logement et à l'emploi. Dans une moindre mesure, elles concernent également l'accès à la justice, à l'éducation, aux soins et aux loisirs. Des inégalités sont relevées entre salariés du secteur privé et ceux de la fonction publique, entre les Français et les immigrés, entre les hommes et les femmes, entre les actifs et les retraités. Aucune situation n'échappe selon les patrons de TPE à ce constat mortifère.

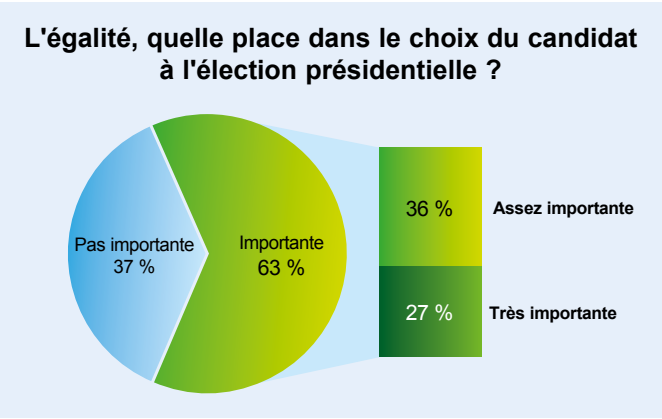

Base : 501 TPE

La pauvreté, un sujet mal cerné

Qui est pauvre aujourd'hui en France ? Comment peut-on le caractériser ? Pour les deux tiers des patrons de TPE, une personne seule sans patrimoine dont les revenus nets mensuels, quelle qu'en soit la source, sont inférieurs à 1 500 euros, est considérée pauvre. En réalité, selon l'Insee, le seuil officiel de pauvreté se situe à un peu moins de 1 000 euros par mois pour une personne seule. 8,5 millions de personnes (14 % de la population) vivent en France sous le seuil de pauvreté (dont 2,7 millions d'enfants, soit 20 % des moins de 18 ans). La perception des chefs d'entreprise était un peu faussée, 25 % la sous-estimaient, 60 % la surestimaient.

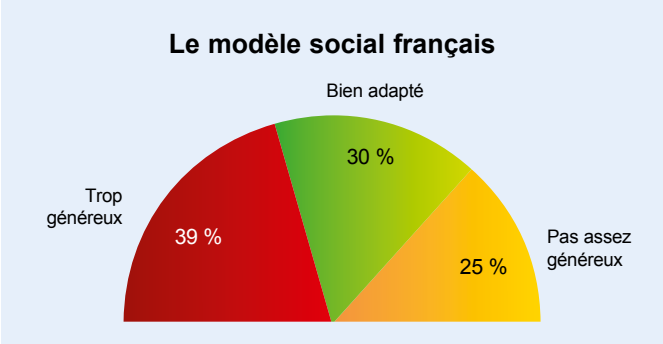

Base : 501 TPE NSP : 6 %

Les avis sur le modèle social français sont partagés. Pour autant, six patrons de TPE sur dix considèrent que le modèle actuel de redistribution ne permet pas d'aider efficacement ceux qui en ont le plus besoin.

Le travail, la solution ?

C'est dans les ménages exposés au chômage ou à l'inactivité que la pauvreté des enfants est la plus fréquente. Le travail apparaît donc comme le seul moyen de s'extraire de cette pauvreté. Solution difficile à mettre en œuvre avec le taux de chômage structurel que connaît notre pays, d'autant plus que le système actuel d'allocations chômage n'inciterait pas, selon les patrons de TPE, les bénéficiaires à rechercher activement un nouvel emploi.

Que faut-il faire ? Opter pour le statu quo, sachant que depuis 10 ans, contrairement à une idée largement partagée par les patrons de TPE, la structure du travail n'a guère évolué : au cours de cette période, les temps partiels ont gagné moins de deux points sur les temps complets, les contrats précaires à peine plus d'un point sur les contrats à durée indéterminée ? Ou libéraliser le travail, faire émerger de nouvelles formes de travail ? Les patrons de TPE veulent croire en ces voies pour résorber le chômage, bien qu'une forte proportion soit consciente des risques de précarisation des actifs.

Une majorité d'entrepreneurs émet un avis favorable au remplacement des CDI et CDD par un contrat de travail unique. Un nombre légèrement moins important opterait pour la possibilité de remplacer des CDD par des auto-entrepreneurs, sous condition du respect d'une rémunération minimum et d'un délai de prévenance en cas de rupture.

Toutefois, le télétravail, les prestations freelance payées à la tâche, les contrats de mission (contrats de travail ayant un objet défini sans indication de durée qui prennent fin au terme de la mission) ne font pas l'unanimité. Une petite majorité les juge efficaces pour favoriser le retour à l'emploi des chômeurs quand une minorité de chefs d'entreprise les adopterait pour employer de la main d'œuvre.

Pour créer des emplois, les patrons de TPE misent plus sur la dynamisation de la croissance par le numérique et les nouvelles technologies. Ils n'en attendent pas forcément pour autant une reconsolidation de la cohésion sociale.

Un premier trimestre dans la continuité de 2015

Aucune embellie

Alors que la France boucle son premier trimestre avec un taux de croissance de 0,4 %, rien de tel ne transparaît dans les déclarations des patrons de TPE. Les pessimistes à l'égard du climat général des affaires sont toujours aussi nombreux. La majorité des dirigeants affiche également leur pessimisme quant à leur propre activité, seuls les patrons des entreprises de plus de 10 salariés sont majoritairement plus optimistes.

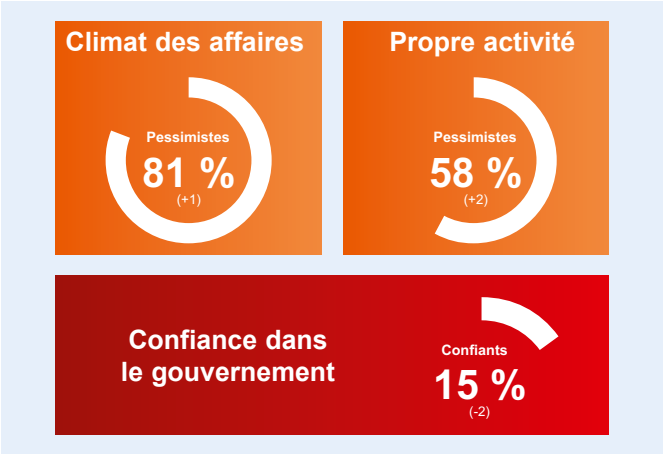

Base : 1 002 TPE

L'indicateur de situation financière (% des entreprises ayant enregistré une amélioration de leur situation financière comparé au % de celles ayant constaté une dégradation) se redresse de 3 points, mais demeure solidement négatif à – 18 (qui constitue le taux moyen de 2015). Bien que la situation de trésorerie n'ait guère évolué, plus d'un tiers des patrons de TPE jugent préoccupante la situation financière de leur entreprise.

L'investissement progresse peu et reste toujours très en deçà du niveau des années 2000. Les demandes de financements d'investissements semblent aboutir plus facilement, avec moins de contraintes imposées par les banques (plus bas niveau depuis le début de la décennie).

En synthèse, le secteur des services aux entreprises semble moins souffrir à la différence du secteur des services aux particuliers. De même, les plus grandes des TPE s'en sortent mieux que les plus petites.

L'emploi sans reprise

11 % des TPE ont embauché en moyenne 1,5 personne au cours du premier trimestre 2016, autant dans le but de créer un poste que de pourvoir à des remplacements. Il s'agit d'un score honorable pour un premier trimestre, car il n'avait été atteint qu'en 2002 et 2011. Malgré tout, l'embauche à durée déterminée (CDD, intérim, apprentissage et contrats aidés) domine. Les TPE recourent aux CDD de plus d'un mois, d'abord en raison d'un surcroît temporaire d'activité, ensuite pour faire face à des absences provisoires ou définitives. Pour autant, le CDD constitue également un moyen de s'assurer de la viabilité économique du poste et de la compétence du salarié embauché.

6 % des TPE ont supprimé en moyenne 1,1 poste au cours des trois derniers mois. Il faut remonter presque 4 ans en arrière (2e trimestre 2012) pour retrouver un pourcentage de suppression plus faible. Quant au mode de suppression de postes en CDI, les ruptures conventionnelles (négociées à l'amiable entre le salarié et l'employeur) devancent toujours les licenciements et les démissions.

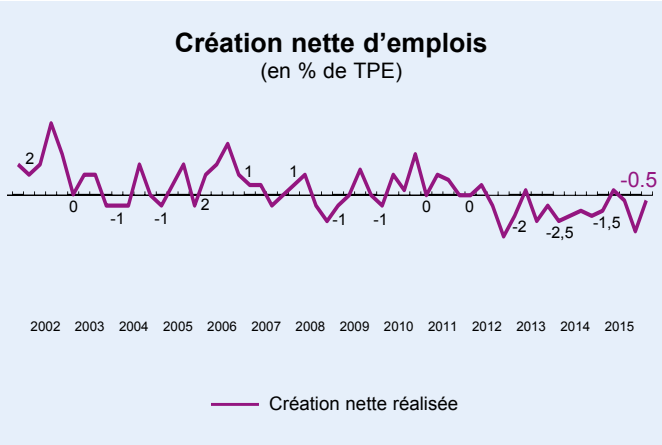

Base : 1 002 TPE

La création d'emplois (nette de remplacements et de suppressions de postes) des entreprises existantes demeure négative en dépit d'une amélioration par rapport au précédent trimestre. Confirmant leur meilleure santé financière, les entreprises de plus de 10 salariés enregistrent une création nette de + 10. Elles semblent avoir bénéficié de la croissance française.

FIDUCIAL

Retrouvez les résultats complets du Baromètre des TPE / FIDUCIAL-IFOP sur le site www.fiducial.fr
Pour nous contacter : contact.barometre@fiducial.fr

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DÉFENSE CEDEX - Tél. 01 47 78 13 36 - www.fiducial.fr

FIDUCIAL - Direction de la Communication - Imprimé par Veoprint - 05/2016

FIDUCIAL est une firme française de dimension mondiale à travers ses filiales européennes ou américaines et son réseau FIDUCIAL International. Elle emploie 11 000 personnes en Europe, au service de ses 273 000 clients.

Forte d'une expertise construite autour de ses neuf métiers, **le droit, le chiffre, la banque et le conseil financier, l'informatique et la technologie, la sécurité, l'immobilier et le monde du bureau**, FIDUCIAL propose un service global aux très petites entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et prestataires de services).